



Bruxelles, le 3 juin 2022

CM 3237/1/22
REV 1

FISC
ECOFIN
IA

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: ecofin2b.taxpolicy@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281.83.21

Objet: Groupe « Questions fiscales » (Fiscalité directe)

Date: 10 juin 2022

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL

BÂTIMENT EUROPA

Rue de la Loi 155, 1048 BRUXELLES

1. Proposition de directive établissant des règles relatives à un abattement pour la réduction de la distorsion fiscale en faveur de l'endettement et à la limitation de la déductibilité des intérêts aux fins de l'impôt sur les sociétés
 - *Présentation de la Commission*
 - *Échange de vues*

2. Divers
-

NB : Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.